

## Comité de lignes Portes de Bretagne / 10 octobre 2019 à La Selle en Luitré

### Synthèse des demandes reçues en salle et en ligne



#### Desserte

##### Qu'en est-il du retour du train à Fougères ?

**Réponse de Gérard Lahellec en séance :** En Bretagne, nous ne fermons pas les lignes. Je ne veux pas parler à la place ni de l'État ni de SNCF Réseaux mais je n'ai pas la certitude que Fougères constitue pour demain une priorité absolue de nos opérateurs ferroviaires et de l'État. Nous serons solidaires du territoire et nous entendons continuer à cheminer ainsi sachant que ce que nous avons fait depuis quelques mois nous encourage car les liaisons express entre Rennes et Fougères connaissent un important taux de croissance (+12% en 1 an).

##### Qu'en est-il du financement de la ligne reliant Vitré à la COPERL ?

**Réponse de Gérard Lahellec en séance :** Sur ce sujet, j'associe à COPERL d'autres entreprises. Si rien n'est fait sur la voie, le risque existe de voir le frêt ferroviaire disparaître ou en tout cas être fragilisé du côté de Vitré. Nous avons donné notre accord de principe pour être les co-financiers visant à maintenir cette infrastructure en état opérationnel.

##### Pourquoi rabattre les voyageurs de Vitré vers la gare de Rennes alors que naturellement ils se rendaient à Laval ?

##### Pourquoi le train partant de Vitré vers Rennes aux alentours de 20h a-t-il été supprimé ?

Des études ont été engagées afin d'améliorer la desserte entre Vitré et Laval. Aucune solution opérationnelle n'a pu être trouvée pour le moment. Toutefois nous gardons cette demande pour l'étudier de nouveau lors d'une prochaine évolution de l'offre de desserte.

##### Pourquoi le train partant de Vitré vers Rennes aux alentours de 20h a-t-il été supprimé ?

Le cadencement a été largement revu suite à l'arrivée de la LGV. Il a été amélioré dans sa globalité afin de permettre de répondre aux besoins du plus grand nombre d'usagers. Il n'existe ainsi plus de creux d'offre en fin d'heure de pointe avec un TER placé à 19h41.

##### Problèmes des nuisances sonores à proximité de la LGV. Interrogations sur le seuil de 65 décibels retenu.

**Réponse de Gérard Lahellec en séance :** Madame la Ministre devait venir hier en la Préfecture signer un protocole consistant à acter les premiers engagements d'indemnisation de ces nuisances. Nous avons informé l'ensemble des collectivités partenaires de nos intentions à la Région : nous avons porté le risque en leur nom de la contribution financière des collectivités au prorata de ce que chacune avait apporté dans l'équation initiale de financement du TGV. Quand je dis que nous avons porté le risque, nous n'avons pas attendu l'accord de chacune d'entre elles pour dire que la Région se porte garante. L'objectif est de faire en sorte que l'on ne perde pas de temps pour indemniser. Depuis nous avons reçu quasiment la totalité des accords des collectivités partenaires.

**Complément des services :** le protocole d'accord a, depuis le comité de lignes, été signé.

##### Problème d'horaire du train ralliant Rennes (7h49) à Vitré (8h21). Ce train arrive trop tard pour les élèves qui se rendent à Vitré au collège ou au lycée.

La desserte est élaborée dans le but de répondre aux besoins de tous les usagers. Un cadencement en heure de pointe tous les 20 à 30 minutes est mis en place entre Rennes et Vitré. Le matin, des arrivées sont possibles à 7h28, 7h55 et 8h20.

##### Ligne Rennes - Châteaubriant : les horaires doivent correspondre aux usages des habitants et pas seulement aux correspondances TGV ou TER. L'élaboration de l'offre doit y répondre.

Lors de l'élaboration de l'offre, l'objectif majeur est de prendre en compte les besoins du plus grand nombre des usagers du TER. Cette offre est toutefois soumise aux contraintes ferroviaires qui impliquent parfois des ajustements entre la grille horaire idéale et la grille horaire qui peut effectivement être appliquée.

##### Rennes-Vitré : les trains sont de moins en moins ponctuels, nous avons peu d'informations voire des informations fantaisistes sur les retards ou sur les annulations. Il y a de moins en moins de contrôles également dans les TER. La ligne se dégrade depuis plus d'1 an.

Cette année le taux de régularité des trains en gare de Vitré est supérieur à 95%. La Région Bretagne est très attentive à l'information donnée aux voyageurs. Il s'agit d'un sujet qui fait l'objet d'une contractualisation avec la SNCF. Nous allons alerter les services de la SNCF sur ce point.

Concernant les contrôles, dans le périurbain, il était très difficile pour le chef de bord d'assurer le contrôle de tous les voyageurs. Le faible temps de parcours et la forte affluence ne permettaient pas la pleine réalisation de cette tâche. La SNCF a donc fait le choix, pour améliorer ce dispositif anti-fraude de déployer des brigades de contrôleurs et par conséquent de ne pas systématiquement déployer des chefs de bord à bord de tous les trains.

##### Ligne Vitré - Rennes, 3 trains en journée à 15 minutes d'intervalle. Pourquoi ce positionnement alors que l'on pourrait les répartir à d'autres moments ?

Vitré dispose d'une offre importante avec un cadencement à la demi-heure en heure de pointe. Il arrive que plusieurs trains desservent Vitré en peu de temps car ces trains proviennent de différentes gares (Laval, Le Mans, Nantes, Rennes) ce qui explique qu'en début d'après-midi à Vitré se succèdent 3 trains à 15 minutes d'intervalle. Les politiques de desserte sont différentes en fonction des lignes desservies.

#### Distribution

##### Qu'en est-il du maintien des points de vente SNCF ?

##### Ne pourrait-on pas mutualiser les personnels entre la SNCF et les acteurs publics pour assurer la continuité du service public ?

**Réponse en séance Laurent BEUCAIRE :** Aujourd'hui les titres TER sont achetés à 50% sur les canaux digitaux (smartphone, ordinateur...). Évidemment nous attachons une grande importance aux autres 50%. Ce chiffre dépasse nos prévisions. Cette tendance est en train de croître de manière très rapide. Nous ne pouvons pas garder le dispositif de vente que nous avons il y a une quinzaine d'années lorsque le taux de digitalisation était très faible. Nous sommes aussi contraints de revoir notre système et de trouver des dispositifs innovants tels que des dispositifs en collaboration avec une mairie, avec un office du tourisme, avec une maison de service public, avec un buraliste... Ces solutions sont possibles et doivent être discutées au cas par cas, gare par gare.

Hausse des tarifs sur les courtes distances : exemple d'un abonnement hebdomadaire entre Châteaubourg et Vitré coûtait 12,60 euros et 18 euros à partir d'août (hausse de 43%). Cela pénalise les apprentis, les intérimaires et les contrats courts.

L'abonnement hebdomadaire entre Rennes et Vitré a augmenté de 6,14% en passant de 22,80 euros à 24,20 euros tandis que l'abonnement mensuel a augmenté de 3,53%. Pourquoi cette augmentation bien supérieure à l'inflation ?

Les tarifs des abonnements n'avaient pas augmenté depuis décembre 2014 tandis que la facture payée par la Région à la SNCF a continué de croître. La nouvelle grille tarifaire mise en place depuis le 1er août 2019 vise avant tout à préserver les possibilités de développement du service TER pour les années à venir en sachant qu'un abonné du TER paie autour de 10% du coût réel du service, le reste étant assumé par de l'argent public. La définition des nouveaux tarifs a fait l'objet d'analyses fines de la part des services de la SNCF et du Conseil régional pour que cet effort soit réparti le plus équitablement possible entre l'ensemble des usagers : au global, sur l'ensemble du réseau, près de 80% des abonnements ont une augmentation inférieure à 5 €.

Problèmes des contrôles zélés notamment dans quelques cas particuliers : les situations de grève, le 1er du mois lorsque les gens n'ont pas forcément pu avoir accès aux guichets, les gares où il n'y a pas de distributeurs de billets et où les passagers n'ont pas pu aller au devant du contrôleur du fait de leurs valises notamment...

Concernant l'accès aux guichets le 1er du mois, il est possible de recharger son abonnement mensuel par anticipation à partir du 20 du mois précédent (sur tous les canaux de distribution). L'achat est possible par télédistribution : achat sur internet et activation de l'abonnement sur les distributeurs régionaux de billets, automates présents dans de nombreuses gares. Pour les clients monomodaux, il est possible de souscrire à un abonnement annuel à prélèvement automatique.

Pourquoi l'abonnement de travail a-t-il été supprimé ?

L'abonnement travail était un produit national. Ce produit concernait peu d'usagers en Bretagne et faisait doublon avec l'abonnement Uzuël proposé par la Région Bretagne. La décision a été prise de le supprimer afin de rendre plus lisible et plus simple l'offre proposée aux usagers.

Permettre l'achat sur les distributeurs TER de billets de d'autres régions comme par exemple la Normandie

SNCF ne nous propose pas de solutions d'achat pour de nouveaux distributeurs automatiques de billets permettant d'acheter ce type de titres de transports.

Matériel  
Infrastructure  
Gare

Demande de guichet automatique en gare de Noyal-Acigné ou d'arrangement pour pouvoir avoir un point de vente SNCF.

Nous étudions votre demande avec les services de la SNCF.

Existe-t-il des exemples de stationnements autour des gares dans des parkings identifiés comme tels gratuits pour les abonnés TER et payants pour les autres usagers ?

**Réponse Gérard Lahellec en séance :** oui, la carte KorriGo est en mesure d'offrir la prestation.

**Réponse des services :** Des stationnements dédiés aux usagers TER ont été mis en place aux abords des gares de Saint-Brieuc, Guingamp et Morlaix. Les usagers y accèdent au moyen de leurs cartes KorriGo. Un dispositif permettant la différenciation entre les usagers TER gratuits et les autres usagers payants a été défini à Vitré. Ce dispositif sera activé si besoin en cas de surcharge du parking.

Les portillons installés en gare nuisent à la circulation des voyageurs et notamment des usagers du TER qui n'ont pas d'abonnement numérique. Pourquoi compliquer l'accès aux quais ?

Les portillons en gare de Rennes sont conçus pour lutter contre la fraude. Les usagers disposant de cartes KorriGo ou de billets TER papier peuvent emprunter les portillons ce qui permet de fluidifier le passage des voyageurs. Du personnel SNCF est toujours présent aux abords des portillons afin d'apporter une assistance aux usagers qui en éprouveraient le besoin.



**Nous conservons l'ensemble de ces demandes qui seront réétudiées lors de prochaines évolutions de desserte.**

Disposer d'une ligne interrégionale reliant l'aire de covoiturage de Romagné à Avranches

Le projet d'extension de la ligne 18 (Saint-Georges de Reintembault-Fougères) pourrait-il aller jusqu'à l'échangeur 31 ? Avec une ligne de rabattement, cela permettrait aux usagers de se déplacer sur Fougères, le sud Manche ou Rennes

Serait-il possible de prolonger la ligne 9a qui va jusque Mézières sur Couesnon jusque Saint-Ouen-des-Alleux et Maen-Roch ?

Les questions de création ou d'extension de lignes interurbaines doivent faire l'objet d'études d'opportunité qui seront abordées lors de la future contractualisation avec les établissements publics de coopération intercommunale. La question d'une desserte interrégionale spécifique devra être envisagée avec le concours de la Région Normandie.

Difficulté de correspondance entre la ligne 9a et les trains (difficulté d'accès au centre de Rennes) en particulier le dimanche et pendant les heures de pointe

Les services express de la ligne 9a sont en correspondance avec des TGV. Les temps de transport tiennent compte des problèmes de circulation en heures de pointe. Malheureusement, nous ne maîtrisons pas les problèmes de congestion routière aléatoires sur la périphérie rennaise et qui peuvent conduire des retards à l'arrivée en gare routière.

Associer les Maires au travail des contrôleurs effectués sur le terrain pour le transport scolaire afin de débloquent les situations individuelles

Le rôle des contrôleurs est d'être des experts opérationnels qui doivent prendre des décisions au regard de l'opportunité des demandes, de la sécurité des élèves transportés et du règlement scolaire. Le rôle du Maire est très important lors de la création de points d'arrêts. L'article 11 du règlement régional de transport scolaire dispose que "la création d'arrêt de cars est autorisée par la Région Bretagne qui associe la mairie, l'agglomération ou le département concernés au titre de leur pouvoir de police et/ou de gestionnaire de voirie pour avis préalable obligatoire".

Disposer d'une ligne permettant de désengorger le stationnement de la gare de Noyal Acigné en permettant aux abonnés d'Acigné de se rendre à la gare

La question des lignes de rabattement relève de la compétence des établissements publics de coopération intercommunale. Le Conseil régional de Bretagne se tient à votre disposition pour échanger sur ce point.

La ligne 13 entre Fougères et Vitré correspond t-elle aux besoins et aux usages (notamment dans le cadre de l'élaboration du campus des métiers du futur) ?

Les services de la ligne 13 sont pour le moment calés sur les horaires des établissements scolaires de Fougères et de Vitré. Des évolutions pourront être envisagées dans le cadre du renouvellement de la prochaine délégation de service public.

Pourrait-il y avoir un arrêt de la ligne 18 au Chênedet en période de vacances par exemple ?

Pourrait-il y avoir une arrivée à Fougères pour la ligne 18 à 13h30 plutôt qu'à 14h ?

L'arrivée actuelle à Fougères est à 13h45 et non à 14h. De manière plus large, la politique de desserte de la ligne 18 sera abordée avec Fougères Agglomération lors de la contractualisation avec les établissements publics de coopération intercommunale.

Problématique de la traversée de l'autoroute par les enfants qui se rendent à pied au Lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier

Les élèves du lycée la Lande de la Rencontre bénéficient d'une navette aux horaires transmis par l'établissement scolaire. Certains élèves finissant plus tôt viennent à pied dans le centre de St-Aubin-du-Cormier. La sécurisation de la traversée piétonne a été demandée par Liffré Cormier Communauté et la ville de St-Aubin-du-Cormier auprès du Département

Ligne 4a au niveau de Vieux Vy sur Couesnon : 1 seul aller le matin vers Rennes et 1 retour le soir à 17h15. Plusieurs usagers demandent plus de possibilités de desserte sur la commune.

La commune de Vieux-Vy dispose de 2 services le matin : une arrivée en gare routière de Rennes à 7h30 et à 8h45 et de 2 services le soir : un départ de la gare routière de Rennes 17h15 et un autre départ à 18h05 ainsi qu'un départ le mercredi midi depuis la gare routière de Rennes à 12h30.

Problème d'accès au centre hospitalier de Fougères pour les usagers (comme la desserte est une desserte transversale).

Les problématiques de desserte spécifiques doivent être envisagées avec les territoires concernés dans le cadre de la future contractualisation avec les établissements publics de coopération intercommunale.

Créer une ligne 9b express entre La Bouexière et Rennes.

La construction de la desserte s'effectue en prenant en compte les besoins du plus grand nombre. Ces besoins se traduisent par une desserte fine du territoire et également par des liaisons plus rapides. Entre Rennes et La Bouexière, le temps de trajet le plus court est de 45 minutes et le temps de trajet le plus long est d'1h07. Ces temps de trajet prennent également en compte les problèmes de circulation en heure de pointe.

Depuis Romazy (ligne 4a), il manque à Antrain la communication avec la ligne 17b.

Pourquoi, pendant les vacances scolaires, n'y a-t-il pas de transport (ligne 4a) l'après midi ?

Il n'y a pas de correspondance prévue à Antrain entre la ligne 4a Rennes/Antrain et la ligne 17b Pontorson/Fougères. Cette demande est enregistrée et en fonction du besoin exprimé par les usagers sera réévaluée lors de la prochaine évolution de desserte.

La ligne 4a circule l'après midi durant les vacances scolaires. Les horaires sont disponibles sur le site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh).

Ligne 9b problème d'élèves arrivant en retard sur la ligne Joliot Curie. Quelles actions ont-elles été menées afin d'améliorer la situation ?

Aucun élève n'est censé arriver en retard au lycée Joliot Curie sur la ligne 9b car les 5 services qui les concernent arrivent pour 7h40 à l'arrêt Joliot pour un début des cours à 8h10.